



# Avis public



**La Sécurité publique et le service d'incendie de Mashteuiatsh tiennent à vous rappeler quelques règles de sécurité que vous devrez suivre lors de la cueillette de bonbons le soir de l'Halloween.**



1. Porter des vêtements courts pour éviter de trébucher.
2. Porter des vêtements aux couleurs claires avec des bandes fluorescentes afin d'être facilement repérable par les automobilistes.
3. Avoir avec soi une lampe de poche allumée afin d'être plus visible.
4. Ne pas porter de masque, opter plutôt pour du maquillage afin de bien voir et de bien entendre.
5. Visiter les maisons en groupe ou en compagnie d'un adulte et attendre sur les perrons plutôt que d'entrer dans les maisons.
6. Visiter un seul côté de rue à la fois afin de ne pas traverser inutilement.
7. Traverser les rues aux intersections, prudemment et en regardant de chaque côté.
8. Prévenir ses parents des rues qui seront visitées et de l'heure du retour à la maison.
9. Refuser de monter dans des véhicules conduits par des personnes inconnues.
10. Examiner avec ses parents les friandises reçues afin d'en vérifier la qualité.
11. Ne pas visiter les endroits qui ne sont pas décorés, cela signifie que les gens sont absents ou n'ont pas de friandise à offrir.
12. Respecter les biens d'autrui (faire preuve de civisme).
13. Identifier l'intérieur des costumes des enfants avec leur nom, adresse et numéro de téléphone. Si les enfants se perdent, ce sera plus facile de les ramener à la maison.

**Une surveillance accrue sera faite par les policiers et pompiers le samedi 31 octobre 2015 entre 16 h 30 et 20 h 30.**

Il est à noter que depuis environ 14 ans, suite aux efforts fournis par les différents organismes, aucun jeune n'a perdu la vie au Québec lors de cette soirée Halloween.

Joyeuse Halloween!

